

**2-PROJET D'ETABLISSEMENT
LES P'TITS LOUPS
2018-2021**

Préambule

I/PROJET SOCIAL

II/PROJET EDUCATIF et PEDAGOGIQUE

A/ Etre accueilli et évoluer dans un climat sécurisant

- L'accueil
- L'Adaptation et le professionnel référent
- Accueil et séparation au quotidien
- L'enfant en situation de Handicap ou porteur de maladies chroniques

B/ Le respect de l'individualité au sein de la collectivité

- Respect de l'enfant et de sa famille

- Respect du développement :

Le développement moteur

Le sommeil

L'alimentation

Les soins d'hygiène et de propreté

C/ Accompagnement de l'enfant et éveil

- Accompagnement vers l'autonomie

- Vivre ensemble et socialisation

La socialisation

Les limites et les repères. Le langage.

Le partage

- Le jeu

D/ Conclusion

PROJET D'ETABLISSEMENT

LES P'TITS LOUPS

2018-2021

Préambule :

Ce projet a été rédigé suite à des temps de réunions entre parents et professionnels sur des axes du projet éducatifs.

Ce travail a permis un réel échange sur nos pratiques professionnelles ainsi que sur notre rôle d'accompagnement éducatif auprès des parents, dans le respect du rôle de chacun et des limites de la collectivité.

Tout en prenant en compte les évolutions du contexte économique et social et la plus grande vulnérabilité de la cellule familiale, nous avons pu croiser les regards pour un projet plus riche et plus construit.

I/PROJET SOCIAL

La crèche les P'tits loups est une association loi 1901.

Cette structure multi accueil est associative depuis janvier 2007 (de 1991 à 2006 elle était parentale). Elle est située au cœur de SAINT JEAN DE MOIRANS, village de 3504 habitants.

Nous accueillons 18 enfants au quotidien de l'âge de 3 mois à 5 ans révolus, dans leur diversité culturelle, physique et sociale. Les places sont disponibles en priorité aux St Jeannais et s'il reste des places, ouvertes aux familles extérieures n'ayant pas de structures de garde sur leurs communes dans un premier temps. La crèche des p'tits loups est un établissement qui offre la possibilité à tout enfant de venir dans un lieu d'échanges, d'ouverture, un lieu de vie éducatif et culturel. Des places sont également disponibles pour les enfants en situation de handicaps. Nous portons également une attention particulière aux familles demandeuses de places d'urgence, et dans la mesure de notre capacité d'accueil nous essayons de répondre au maximum à ces demandes.

Notre équipe de 9 professionnelles travaille en étroite collaboration avec le bureau de parents : organisation et gestion de l'association, projet d'établissement, manifestations... (Réunion mensuelle avec le conseil d'administration).

Les P'tits loups sont un lieu de vie et d'échanges pour les parents.

Il permet de créer des liens et de rompre l'isolement. Tous les parents sont invités à participer au fonctionnement de la structure sous ses différents aspects et s'investir activement dans le multi accueil, (atelier, sortie, bibliothèque, décoration, fête, café brioches, conseil d'administration, manifestations...).

Chacun peut trouver sa place selon ses centres d'intérêts et sa disponibilité. Chaque parent ayant un enfant dans la structure adhère à l'association.

Tout au long de l'année, l'équipe de professionnels pluridisciplinaires bénéficie de réunions (pédagogiques et analyse de la pratique). Elles permettent d'échanger sur les besoins, les difficultés, de construire autour des valeurs communes de la crèche, et d'harmoniser les pratiques professionnelles. C'est un temps privilégié, qui permet à chacun de s'exprimer.

Les professionnels bénéficient de nombreuses formations, (valeurs éducatives, accompagnement des parents, développement psychomoteur de l'enfant, législation et responsabilité, créativité, gestion du stress, gestes de secours tout les deux ans, incendie, mise en sureté et confinement...) le plus souvent par le biais de l'ACEPP : Association Collectif Enfants Parents Professionnels. Ces formations permettent de s'ouvrir, de se nourrir, d'actualiser ses connaissances, d'échanger sur ses expériences et de partager au retour avec le reste de l'équipe.

Partenariat :

Notre établissement petit enfance est cofinancé par la CAF, la Mairie. Depuis deux ans nous bénéficions d'une aide exceptionnelle du conseil départemental de l'Isère.

Nous travaillons en collaboration avec différents partenaires dont l'école, les services sociaux du secteur, le médecin de crèche, la bibliothèque, le relais assistantes maternelles, les autres crèches, la MPT, l'ACEPP, l'Association Intercommunale Petite Enfance (AIPE), la police municipale...

II/PROJET EDUCATIF et PEDAGOGIQUE

Suite à une réunion entre parents et professionnels, nous avons pu élaborer les principales valeurs que nous souhaitons porter sur notre projet pédagogique :

-*L'ouverture* : respect de la famille, accueillir avec bienveillance et dans nos possibilités ce qui peut être nouveau ou différent.

-*La bienveillance* : accueillir chacun comme il est, être en capacité d'accepter la différence, être soi, être bien : enfants, parents et professionnels. Bienveillance surtout dans l'intentionnalité.

-*Le respect* : de l'enfant pour ce qu'il est, dans son rythme, respect de soi même, des parents dans leur décision dans la limite de la cohérence avec le projet. Se respecter et respecter les autres. Respect du projet.

-*L'écoute* : entre professionnels. Ecoute de l'enfant et de sa famille.

-*La prise en compte des différences*

-*La sécurité* : affective, physique, santé, hygiène. Permettre à l'enfant d'explorer le champ des possibles dans l'objectif d'aller vers l'épanouissement de ce qui lui correspond.

-*La confiance* : entre parents et professionnels.

- L'autonomie : que les enfants sachent se débrouiller, avoir leur propre personnalité. Laisser faire. Accompagner l'enfant dans son évolution.
- Le plaisir : des enfants, des professionnels à travailler.
- Le bien être : des enfants, des familles et des professionnels.
- L'estime de soi : pour que l'enfant se construise. Le valoriser dans ses compétences et ses capacités.

A/ Etre accueilli et évoluer dans un climat sécurisant

- L'accueil :

L'accueil est un moment privilégié d'échanges autour de l'enfant entre le professionnel et les parents.

Ces temps de transmissions et d'échanges, permettent d'assurer une continuité entre la vie familiale et la vie à la crèche.

L'accueil va permettre aux professionnels de répondre aux mieux aux besoins individuels de chaque enfant, afin d'assurer son bien être au quotidien.

Progressivement la famille et les professionnels vont tisser des liens, apprendre à se connaître, et à se faire confiance dans le respect et l'écoute.

- L'Adaptation et le professionnel référent:

L'adaptation précède l'entrée en crèche et prépare la séparation d'avec les parents. Elle se déroule avec un professionnel référent.

Le professionnel référent est la personne qui accueillera l'enfant et sa famille pendant la période d'adaptation pour assurer la continuité entre la maison et la crèche.

Elle va se dérouler progressivement sur une période d'environ deux semaines. Temps plus ou moins court selon l'enfant, ou les contraintes éventuelles professionnelles des parents.

Dans un premier temps, l'enfant viendra avec ses parents, puis, avec son professionnel référent il partagera de plus en plus de moments seul, avec les autres enfants et l'équipe : des temps de jeux, un repas, une sieste, une petite journée...

Les parents et l'enfant vont pouvoir découvrir et se familiariser avec l'univers de la crèche. Cette première rencontre est un moment privilégié pour faire connaissance et échanger sur les habitudes de l'enfant et de sa famille (rituels, rythmes de sommeil, développement psychomoteur et affectif de l'enfant, alimentation, ...).

L'importance de la continuité du lien avec les parents se concrétise par un objet transitionnel : le doudou, la sucette, un vêtement avec l'odeur de la maman, de la maison ...

Le professionnel référent à un rôle primordial dans ce moment d'accueil, où il doit faire preuve d'empathie dans l'observation de la relation entre les parents et leur enfant.

Le professionnel référent doit accompagner l'enfant et les parents dans le processus de séparation. Il va apprendre à connaître l'enfant, pour s'adapter à ses besoins physiologiques et affectifs, dans les limites de la collectivité. Par son écoute, son attention et sa disponibilité, le professionnel va construire une relation contenant et sécurisante : une relation d'attachement.

De ce fait, l'enfant va pouvoir s'inscrire à terme dans un lieu qu'il accepte et qu'il pourra investir. Dans ce cadre sécurisé, l'enfant adapté va pouvoir progressivement se tourner vers l'extérieur, les autres enfants et professionnels. Cette sécurité va lui permettre de « grandir seul », de s'épanouir et d'explorer l'environnement. Il va ainsi pouvoir s'ouvrir à l'équipe toute entière qui devient alors équipe de référence pour lui et ses parents.

Cette période permet également aux parents d'exprimer leurs ressentis (inquiétudes, souffrances ...) lors de la séparation, ils seront entendus sans jugement, avec bienveillance et dans le respect de la confidentialité.

En apprenant à connaître les professionnels, les autres parents, et le fonctionnement de la structure, les parents vont pouvoir trouver leur place.

- **Accueil et séparation au quotidien :**

L'**accueil** se fait dans le hall pour les grands et dans l'espace bébés pour les plus petits. Les parents qui souhaitent accompagner leurs enfants dans la salle d'activités sont invités à le faire.

Les professionnels sont toujours à l'écoute des parents pour tout ce qui concerne l'évolution de l'enfant. Nous cherchons à créer un climat de confiance par le dialogue et la bienveillance.

L'enfant doit se sentir réellement accueilli sans se croire délaissé par ses parents. Les plus grands porteront leur panier dans la salle de change afin d'assurer la transition entre la maison et la crèche.

La séparation doit être vécue de façon claire « je pars pour tant de temps, je vais faire les courses pendant que tu joues ici, cette personne s'occupera de toi, je reviens te chercher à 17 heures...»

Ces quelques phrases paraissent évidentes mais elles sont importantes pour sécuriser l'enfant. Il a besoin de repères et d'explications, même si les notions de temps et d'espace sont loin d'être maîtrisées par lui.

Prendre le temps de se dire au revoir, de faire un bisou, aide à vivre ce moment charnière de la séparation (sans s'éterniser pour éviter la confusion chez l'enfant). Donner les informations concernant l'enfant, mettre les chaussons, ranger le manteau, préparer le panier avec les affaires personnelles, sont des rituels qui permettent la transition. Il est préférable de ne pas profiter d'un moment

d'inattention de l'enfant pour se «sauver», au risque de voir sa confiance ébranlée et son adaptation perturbée.

Dans le quotidien, nous utilisons des outils afin de sécuriser l'enfant et lui donner des repères et le rassurer (petit train de la journée, livret « book » avec photos de l'enfant et de sa famille...) Les câlins sont également source de réconfort.

- **L'enfant en situation de Handicap ou porteur de maladies chroniques:**

Les enfants en situation de handicap ou porteurs de maladies chroniques peuvent être accueillis dans la structure. Un protocole d'accueil est envisagé et réfléchi en collaboration avec les parents, le médecin de crèche, et le médecin de l'enfant, en tenant compte du handicap, de l'enfant lui-même et des moyens de la structure.

Les professionnels attachent une importance toute particulière à l'accueil de ces enfants, en renforçant notamment le soutien à la parentalité. L'accueil d'un enfant en situation de handicap lui permet de grandir avec les autres enfants et ainsi d'évoluer, d'être stimulé par le groupe.

Le groupe se retrouve également enrichi par cette expérience de l'accueil d'un enfant en situation de handicap. Chaque enfant apprend ainsi la tolérance et le respect de la personne différente

B/ Le respect de l'individualité au sein de la collectivité

Veiller au bien être, à la sécurité et à la santé de l'enfant à la crèche sont nos missions premières dans l'accueil de l'enfant et de sa famille (valeurs définies par le décret du 1^{er} août 2000, modifié le 21 mai 2003 et 20 février 2007 selon le code de la santé publique).

Au travers de ces missions, l'équipe construit des réflexions en mettant du sens et de la cohérence, afin d'évoluer dans ses pratiques professionnelles pour un accueil de qualité.

- **Respect de l'enfant et de sa famille :**

L'enfant, en lien étroit avec sa famille et son environnement, est un individu à part entière, il est accueilli dans sa différence culturelle, sociale et physique. Chaque enfant est accueilli dans son individualité. Les choix de la famille sont entendus et respectés s'ils sont compatibles avec la vie en collectivité et le bien être de l'enfant.

Respect des spécificités et de la confidentialité : pas de jugement de valeurs.
Au quotidien, dans un langage adapté et approprié, le professionnel va mettre des mots sur les actes du quotidien, afin d'accompagner et de rassurer l'enfant.

- **Respect du développement de l'enfant dans sa croissance motrice et dans ses besoins fondamentaux :**

Le développement moteur :

A chacun son rythme ! Il est important que l'enfant découvre de lui-même les différentes étapes de son développement moteur : passage du dos au ventre, puis découverte :

- de ses appuis en poussant sur les bras,
- du rampé,
- du 4 pattes,
- de la position assise pour petit à petit se retrouver en situation debout et par la suite marcher. (Cf. livre « en marche pour la vie » de Michèle Forestier et travaux sur la motricité libre d'Emmi Pikler).

C'est pourquoi nous ne mettons pas un enfant assis ou debout avant qu'il ne soit capable de le faire seul, et ce même si les parents ont l'habitude de l'asseoir à la maison. L'enfant n'a pas une musculature suffisante pour le faire, cela crée tension et déséquilibre, certains dysfonctionnements peuvent apparaître tant au niveau de son corps que de son schéma corporel. En le laissant explorer et faire seul, il pourra prendre confiance en lui. Capable de faire seul, il sera en sécurité...

Le sommeil :

Le sommeil est un temps important à la crèche, il est collectif (plusieurs enfants dorment dans un même espace de sommeil appelé dortoir) et individualisé (dans l'accompagnement que les professionnels proposent, dans les réveils échelonnés).

Il permet à l'enfant de se reposer, de se construire, il fait partie de ses besoins fondamentaux.

Chaque enfant à son propre rythme de sommeil.

Le professionnel tiendra compte des transmissions données par le parent pour s'ajuster aux besoins de l'enfant.

L'équipe éducative est vigilante - dans la mesure du possible, c'est-à-dire selon la disponibilité des chambres et l'arrivée échelonnée des enfants... - au respect du rythme de sommeil de chaque enfant. Le professionnel sera à l'écoute des signes de fatigue de l'enfant. Le sommeil est très important pour l'enfant, aussi nous ne le réveillerons pas.

Pour les plus petits, nous utilisons des fiches de rythme, sur lesquels nous notons les temps de repos. Ces fiches sont à la disposition des parents.

Différentes façons de dormir peuvent être envisagées pour le bien être de l'enfant et son équilibre (ces orientations sont prises en collaboration avec la famille). Un petit rituel est instauré afin de préparer les enfants à l'endormissement.

Une professionnelle reste dans le dortoir jusqu'à l'endormissement des enfants afin de les rassurer. Pour plus de stabilité, les enfants sont couchés dans la mesure du possible dans le même lit ou au moins dans la même chambre. Les enfants dorment dans les lits à barreaux pour les plus petits, puis en couchette.

L'alimentation:

Les repas sont préparés sur place avec des légumes et des fruits de saison. Dans les règles de sécurité alimentaire, la cuisinière confectionne des repas variés dans le respect de l'équilibre alimentaire, des allergies ou intolérances alimentaires et de l'âge de l'enfant. Depuis peu, dans la limite de la maîtrise des coûts engendrés nous essayons de nous fournir en fruits et légumes bio.

Les menus sont affichés chaque semaine dans le hall d'accueil de la crèche.

Le petit déjeuner ou premier biberon sera pris à la maison.

Le déjeuné sera servi à 11h15.

Nous veillons à respecter le rythme de l'enfant. Ainsi un enfant qui s'endort à table sera couché et aura son repas au réveil.

Le repas est un moment individuel pour les plus petits ou collectif pour les plus grands. C'est un moment privilégié de partage entre le professionnel et l'enfant.

Le matin à 9h, nous organisons un point d'eau : temps privilégié où les enfants s'hydratent, nous chantons également des comptines ou nous racontons des histoires. Ce temps ludique permet de faire la transition avant de constituer les groupes de la matinée.

Dans notre structure, et dans la mesure du possible, les professionnels ont fait le choix de manger avec les enfants, afin de favoriser les échanges et créer un climat convivial.

La prise du repas sera adaptée en fonction du développement moteur de l'enfant. Les bébés prendront leurs repas dans les bras du professionnel pour une relation privilégiée (pour un biberon) ou dans un transat (pour le plat) ou dans une chaise haute. Quand ils se tiendront assis, nous les mettrons dans des chaises adaptées. Quand ils marcheront, ils seront mis sur des petites tables avec les plus grands. Si l'enfant a besoin de manger avec les doigts pour les plus petits, nous le laisserons faire, il a besoin de découvrir la nourriture aussi par le toucher.

Pour les bébés, ce sont les parents qui introduisent en première intention les aliments. La cuisine et l'équipe prend ensuite le relai quand l'information est transmise. La prise du repas sera adaptée en fonction des transmissions du matin (heure, état de santé...).

Nous donnons la possibilité aux parents qui le souhaitent de poursuivre l'allaitement maternel, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité (le lait maternel ne peut être accepté que congelé, dans un biberon identifié au nom de

l'enfant (cf. protocole), ou de venir à la crèche pour allaiter leur enfant si cela leur est possible.

L'ouverture aux goûts, la découverte des aliments, le plaisir font partie intégrante de l'alimentation. Nous organisons aussi des repas à thèmes afin de diversifier le quotidien (différents pays, buffet, pique nique...)

Chaque enfant est invité à goûter les plats, il est libre de choisir s'il veut manger ou pas ce qui lui est servi. Il ne sera jamais forcé ou privé d'un plat s'il n'en mange pas un autre.

L'alimentation fait partie du processus d'acquisition de l'autonomie et de la socialisation en collectivité : apprendre à attendre, à rester assis, à se servir, à utiliser les couverts, la politesse, le partage...

Les soins d'hygiène et de propreté:

Ils sont prodigués tout au long de la journée afin d'assurer la santé, le confort et le bien être de l'enfant, en fonction des besoins ou de manière régulière. Les soins d'hygiène et de propreté sont individualisés, dans la bienveillance et la sécurité. Le respect de l'intimité fait partie intégrante du soin.

Les moments de changes sont des temps propices à l'échange et au partage entre l'enfant et le professionnel.

Les plus grands sont sollicités par les professionnels au moment du change afin de participer pour se déshabiller, mettre son pantalon, enlever sa couche, un gant leur est proposé pour apprendre à se laver, le change s'effectue alors debout.

L'acquisition de la propreté est une étape vers l'autonomie. L'apprentissage de la propreté est à l'initiative des parents.

Les professionnels accompagneront l'enfant dans cette acquisition et les parents dans leurs questionnements.

L'enfant doit être prêt, il ira sur le pot ou les petites toilettes s'il en fait la demande ou si il le souhaite. Les professionnels n'obligeront pas l'enfant à aller sur le pot si il ne veut pas, ou à certaines heures. L'enfant doit pouvoir prendre son temps.

C/ Accompagnement de l'enfant et éveil

Le professionnel va accompagner l'enfant au quotidien dans ses découvertes, ses acquisitions, son développement, ses capacités, son éveil, ses difficultés, ses émotions...

Le professionnel va respecter le rythme de l'enfant et l'encourager au quotidien afin qu'il prenne confiance en lui.

Par une écoute active, les professionnels vont mettre des mots sur ce que l'enfant

vit, afin d'être au plus prêt de sa demande et de pouvoir y répondre de façon adaptée et juste.

Les directions pédagogiques communes et le travail d'équipe permet une cohérence qui sécurise l'enfant et lui donne des repères.

- **Accompagnement vers l'autonomie :**

Tout au long de sa vie à la crèche, l'enfant va découvrir, acquérir la connaissance de son corps, développer son langage, son identité au sein du groupe, et devenir de plus en plus autonome. Il va réussir à identifier ses propres besoins et chercher le moyen de les combler, le plaisir de les satisfaire lui-même.

Etre autonome va bien au-delà du « faire seul ».

Au sein de la collectivité, l'enfant pourra aller vers une autonomie psychique (l'enfant va prendre conscience de ses possibilités physiques dans ses gestes au quotidien), vers une autonomie affective et relationnelle (pour ainsi pouvoir petit à petit se détacher de l'adulte), et vers une autonomie intellectuelle (l'enfant va s'exprimer et penser par lui-même).

Notre rôle de professionnel est d'accompagner l'enfant sur ces chemins de l'autonomie au quotidien, par des attitudes, des mots adaptés, l'encourager dans ses acquisitions, le valoriser. Conduire l'enfant vers l'autonomie c'est l'amener à constater qu'il est capable de faire seul.

Nous sommes vigilants à notre intonation, à notre langage qui doit être adapté, à la manière de toucher et de porter l'enfant. Se mettre face à l'enfant, le regarder, lui parler avant de le prendre dans les bras, lui mettre sa serviette de table...

Il ne s'agit pas de noyer l'enfant sous un flot de paroles mais de faire preuve d'une attention à l'autre.

Nommer les émotions de l'enfant (ses pleurs, ses cris, ses joies,...) quand il ne peut encore pas les verbaliser, va permettre à l'enfant de les identifier et de se les approprier.

Solliciter l'enfant, le valoriser, le contenir, le rassurer lui permettra de prendre confiance en lui et de développer son estime de soi, de savoir qu'un adulte est là s'il en a besoin.

Exemple lors du change : encourager l'enfant à monter sur la table de change avec le petit escalier, se déshabiller seul, ranger ses affaires dans son panier, se laver avec le gant...

L'enfant est toujours sous le regard du professionnel dans ses acquisitions ou ses besoins.

Exemple lors du jeu : L'accompagnement verbal ou les moments de partage avec l'adulte vont permettre à l'enfant d'être rassuré et contenu, il pourra ainsi se détacher de l'adulte pour découvrir, devenir acteur de son jeu.

Les contes, les comptines, les discussions sont un plaisir partagé entre les adultes et les enfants. Ils créent du lien et sont un outil précieux pour l'apprentissage de la parole.

- Vivre ensemble et prémices à la socialisation

La socialisation se construit dans la relation, la confrontation aux autres, le partage. Au cours de son développement psychoaffectif, l'enfant va prendre conscience qu'il est une personne à part entière, distincte des autres.

Il va ainsi pouvoir partir à la recherche de l'autre, à la découverte du monde qui l'entoure. Il va pouvoir se construire et construire son identité.

La socialisation de l'enfant est un processus durant lequel, l'enfant intègre les limites et les repères pour vivre en collectivité.

Son besoin de s'affirmer face à autrui et dans le groupe fait partie de son développement et va lui permettre d'exister dans le groupe.

L'enfant va se socialiser en mimant (jeux d'imitation), il va aussi apprendre la frustration, le respect de l'autre.

Notre rôle de professionnelle est d'accompagner, de soutenir l'enfant. Apprendre à dire « non », à dire « je », à exprimer ses choix...

Le partage

La crèche est un lieu où le jeune enfant découvre la vie avec les autres.

Il apprend à attendre que le copain soit servi, à partager les bouts de gâteaux...

Petit à petit le jeune enfant intègre les règles de vie : «tu n'as pas le droit de faire mal au copain» ou « chacun son tour»...

Il fait ses premiers pas dans la vie en société.

Les limites et les repères. Le langage.

L'enfant pour grandir à besoin de limites et de repères. C'est avec le temps, la répétition et la patience que l'enfant va intégrer ces notions.

Le fait de répéter tout les jours la même chose va permettre à l'enfant d'avoir un cadre sécurisant. (Exemple : mettre des mots plutôt que de taper ou morde un autre enfant, poser des interdits fermes, non négociables en ce qui concerne la sécurité et celle des autres, en expliquant pourquoi, respecter les règles de vie...).

L'enfant garde la possibilité d'exprimer son désaccord, sa frustration, ses désirs, ses émotions ou ses angoisses. Le professionnel sera attentif à ce qu'exprime l'enfant, il l'accompagne dans l'expression de son émotion, afin que cela se médiatise petit à petit par la parole. Les enfants ont besoin de trouver des limites afin de se sentir en sécurité psychique, rassurés ils pourront évoluer dans un climat de confiance.

Les rituels du quotidien permettent aussi à l'enfant de le rassurer, de le situer dans le temps (entrée avec le panier, point d'eau et chansons pour accueillir tout le monde et avant la création des groupes, lavage de mains, temps calme avant le repas, rituel du coucher, goûter...)

Un échange verbal se fait spontanément avec les enfants, en mettant des mots sur ce qui se vit quotidiennement («Je vais te changer la couche, nous allons laver les mains»). La parole précède et accompagne l'action de l'adulte. La relation ne s'établit pas uniquement par le langage verbal mais aussi par notre attitude physique et notre écoute.

Des réflexions d'équipe sont menées pour créer une cohésion d'équipe et une cohérence dans les pratiques. Quelles limites posées et comment ? Quel sens ont-elles pour les enfants ? Comment les transmettre aux familles dans le respect de leur choix éducatif ?

Afin de faciliter l'acquisition et l'aisance de la parole, mieux se comprendre, ou encore aider les enfants qui rencontrent des difficultés à pouvoir s'exprimer, l'équipe est en cours de réflexion pour se former à la pratique de la communication gestuelle (langage des signes pour les petits). La parole précède et accompagne le geste, l'émotion... Cela favorise la confiance en soi de l'enfant et renforce l'estime de soi.

- Le jeu

Le jeu est au cœur de la vie de l'enfant. Son importance est telle qu'il a été reconnu dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée en 1989.

Le jeu représente le moyen essentiel par lequel l'enfant va développer ses compétences, grandir se découvrir et découvrir l'autre. Il évoluera en fonction du développement moteur, affectif et intellectuel de l'enfant.

Le jeu permet à l'enfant de:

- Développer la confiance en soi:
- Stimuler son autonomie:
- Favoriser l'imagination, la pensée créative:
- Développer de nouvelles compétences:

Au sein de notre établissement, il existe un bon équilibre entre les temps de jeux libres (jeux à l'initiative de l'enfant) et les temps dédiés aux « activités d'éveil » (invitations à jouer, venant de l'adulte).

Le jeu libre, permet à l'enfant d'expérimenter, d'imiter les adultes et ses pairs. En l'absence de « règles de jeu », il offre une grande liberté à l'enfant, qui prend des initiatives et décide de ce qu'il veut. Il favorise son expression individuelle. Il contribue au développement de son imaginaire et de sa créativité.

Entouré par ses pairs, l'enfant en jeu libre va faire l'expérience de la rencontre avec l'autre.

Progressivement, l'enfant apprend à se socialiser, à décider du sens qu'il veut mettre dans ses relations avec l'autre. Il va aussi développer son autonomie, créer des va et vient entre réalité et imaginaire.

Au quotidien, des activités s'organisent spontanément en fonction du groupe d'enfants présents (prise en compte de l'âge, des besoins pour chacun ce jour là). Les activités proposées ne sont jamais imposées à l'enfant. Il reste de libre de sa participation.

Nos activités sont basées essentiellement sur l'éveil des sens (atelier cuisine, pâte à modeler, semoule, peinture, musique, expression corporelle, massages, maquillage..).

Ces activités sont aussi l'occasion pour l'enfant de faire l'expérience de premières consignes et règles simples même si notre but avant tout est d'offrir à l'enfant un moment de plaisir et de création. Pour l'équipe, le jeu est sans contrainte de résultat, sans objectif à atteindre (l'aspect esthétique n'est pas important par exemple). Il est liberté et plaisir.

La place du professionnel lors des temps de jeux :

Concernant les espaces dédiés au jeu libre, nous nous attachons à offrir à l'enfant un espace sécurisé (mobilier et jeux adaptés) et sécurisant (présence bienveillante du professionnel).

Cet espace évolue en fonction du développement des enfants, de leurs besoins (espace bébés, espaces de jeux symbolique, tapis pour accueillir les temps lectures, les temps détente....)

L'aménagement de l'espace est conçu afin de favoriser l'éveil de l'enfant, lui permettant de donner libre cours à son imagination dans un cadre sécurisant. L'aménagement de l'espace est important, un roulement des jeux et jouets est fait par l'équipe tout au long de l'année, afin de s'adapter au développement des enfants et entretenir leur curiosité.

Le professionnel est présent par son observation, assez loin pour que l'enfant puisse se sentir autonome et assez près pour se sentir en sécurité. Le professionnel est présent pour l'accompagner, le rassurer, l'aider, l'encourager, le féliciter, il n'est pas là pour faire à sa place.

Le professionnel est aussi présent pour accompagner l'enfant dans sa découverte de l'autre en intervenant si besoin pour rappeler des règles de sécurité ou pour aider des enfants à régler un conflit par exemple. Certains apprécient les jeux en commun, le partage, l'échange, d'autres préféreront jouer seul. Nous respectons le choix de chacun.

Nous profitons aussi de ces temps de jeux pour observer les enfants afin de s'adapter à leur besoins, d'observer leur développement, repérer s'ils rencontrent des difficultés (motrices, langagières...)

Pour nous, l'essentiel est dans la qualité relationnelle, le plaisir de l'enfant, et son désir d'exploration. Pour leur évolution les enfants ont besoin de jouer, d'explorer, de tâtonner. Les temps de jeux libres ou d'activités d'éveils sont des moments de plaisir, de communication, de liberté d'expression d'émotion. C'est aussi un travail sérieux qui prépare les apprentissages futurs.

D/ Conclusion

Ce projet a été élaboré de nos expériences, réflexions respectives.

La pédagogie de notre projet s'appuie sur différentes méthodes pour permettre à l'enfant de s'épanouir dans un environnement accueillant.

Ce projet implique des liens entre parents et professionnels. Des échanges réguliers entre l'équipe et les parents sont nécessaires afin de créer un climat de confiance et de dialogue.

Chaque parent choisit son projet parental, en fonction de ses valeurs et de ses choix, mais les parents qui choisissent de mettre leurs enfants à la crèche des p'tits loups doivent être partie prenante du projet pédagogique de la structure afin d'être en confiance et de favoriser un accueil de qualité pour l'enfant.